



Cellule STOP VIOLENCE fiche de signalement

La Cellule STOP VIOLENCE peut être sollicitée lorsque l'on est victime, témoin ou informé.e d'une situation* de:

- violence, notamment sexiste et/ou sexuelle (agissement sexiste, outrage sexiste, injure à caractère sexiste, harcèlement sexuel, exhibition sexuelle, agression sexuelle, viol)
- harcèlement moral
- discrimination

*survenue dans les locaux du Cnam ou en lien avec le Cnam.

Avant la transmission de cette fiche de signalement, le-la déclarant-e est invité-e à prendre connaissance de la notice du dispositif. La procédure de saisine et de traitement ainsi que les règles applicables à la protection des données y sont explicitées.

Nom et prénom du-de la déclarant-e :

Situation :

- Personnel du Cnam : agent administratif, enseignant.e-chercheur.e, vacataire, stagiaire
- Usager : auditeur/auditrice, doctorant.e, apprenti.e
- Autre (ex : intervenant extérieur, fournisseur,) Précisez :

Position relative au fait relaté : victime témoin autre (expliciter)

Date de l'événement ou début des faits :

Heure (le cas échéant) :

Lieu :

Présence de témoins (indiquer le nom et prénom de chaque témoin) :

Description des faits concernés (être le plus factuel possible) :

Préjudices subis par la victime (physiques, psychologiques, matériels...) et/ou conséquences (blessures, troubles psychologiques, arrêt de travail, absences, etc) :

Auteur·rice présumé·e :

Personnes alertées (le cas échéant) :

Date et signature du-de la déclarant-e :